



la marque  
du bâtiment



# D.U.C.

## DEMOUSSANT ULTRA CONCENTRE



### 1. PRESENTATION

**D.U.C. est un Démoissant Ultra Concentré**, diluable à l'eau avec un grand spectre de destruction des micro-organismes en curatif et préventif.

Elimine les végétaux ainsi que leurs racines en **une seule opération** et prévient durablement de leur développement.

Car au fil du temps, des salissures végétales apparaissent sur les sols, façades et toitures :

- mousses,
- algues,
- lichens, moisissures.

Ces organismes se combinent souvent et vivent l'un au profit de l'autre (symbiose).

Ils surchargent les toitures, délitent les matériaux par leurs racines et obstruent les chenaux, d'où la nécessité de les éliminer.

**D.U.C.** est sans danger pour la végétation environnante et les supports traités et se positionne au printemps ou à l'automne afin d'éviter la prolifération des algues, mousses et lichens.

Les végétaux parasites et leurs racines sont détruits en quelques jours. Ils jaunissent (mousses) et se décomposent. Ils disparaissent progressivement sous l'action **des pluies, de la neige et des vents** en quelques semaines, voire quelques mois, selon la nature des micro-organismes.

### 2. AVANTAGES

- Conditionné en dose pour une utilisation plus simple et plus pratique.
- Détruit la racine au cœur des matériaux.
- Biodégradable à plus de 90 %.
- L'utilisation du **D.U.C.** est conforme à la réglementation du ministère de l'agriculture et du DTU recommandant le démoissage des toitures.
- Ne contient ni acide, ni solvant (n'attaque pas le zinc, etc...).
- Bactéricide et fongicide.
- Les supports traités non pas besoin d'être rincé.
- Recouvrable de peinture après séchage complet
- Sur sol, élimine les risques de glissades accidentelles dues aux mousses.
- Faible coût du prix de revient au m<sup>2</sup>.
- Produit avec une grande *rémanence*, n'altère pas le support et lui redonne son éclat.

### 3. DOMAINE D'APPLICATIONS

**D.U.C.** peut être appliqué en préventif ou en curatif sur support horizontal ou vertical :

- Toitures (terre-cuite, fibrociment, shingles, chaume, lauzes, phonolite, ...).
- Façades (crépis décoratifs), murs (pierre, plâtre, enduit mortier).
- Terrasses, balcons, escalier extérieur.
- Bardages, piscines, palissades, enrobés.
- Cours de tennis, dallages, pavés, etc ...
- Sur supports en verre, alu, PVC, caoutchouc, polyester, zinc, bois, bois peints ou non.
- Sur tous types de Bâtiments (chai à vin, abattoir, laiterie, usine, administration, hangar, etc).

### 4. MODE D'EMPLOI

Travaux préparatoires :

Eliminer les agrégats importants de mousse par grattage ou au jet d'eau sous pression.

**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059



# D.U.C.

## DEMOUSSANT ULTRA CONCENTRE



### Mise en œuvre :

Verser une dose de **D.U.C.** avec de l'eau dans notre pulvérisateur de 5 litres (VITON) et mélanger quelques secondes.

La préparation est prête à être utilisée.

Appliquer la solution **D.U.C.** copieusement de bas en haut

Ne pas rincer.

Avant toute application d'un nouveau revêtement, attendre 1 à 2 jours minimum selon les conditions climatiques.

	Nombre de doses	Nombre de m <sup>2</sup> traité
Traitement Préventif	½ dose	50m <sup>2</sup> avec ½ dose
Traitement Curatif	1 dose	25m <sup>2</sup> avec 1 dose

Possibilité d'incorporer : **D.U.C.** à 5 % pour une qualité algicide / fongicide (soit 1Kg de **D.U.C.** pour 20 Kg de peinture).

### Application :

<b>Matériels d'application</b>	: Brosse, Balai-brosse, Pulvérisateur, Airless, Motopompe
<b>Dilution</b>	: 1 dose + 5L d'eau en curatif : ½ dose + 5L d'eau en préventif
<b>Consommation</b>	: 4 à 6m <sup>2</sup> / L de solution diluée
<b>Nettoyage du matériel</b>	: Eau (ne pas laisser sécher)

### Attention :

- Ne pas appliquer sur support en cours de gel, de dégel, de pluie menaçante ou température de plus de 37°.
- Ne pas appliquer directement sur les pelouses, les plantes, protéger la végétation proche.
- Sur les lichens blancs griffés avec une brosse, pour une meilleure pénétration avant application du produit.
- En cas de mélange avec **SPEED DEMOUSS**, utiliser la solution dans les 4 heures, ne pas préparer de solution à l'avance.

### Nettoyage et démoussage en une opération :

Combiner **D.U.C.** et **SPEED DEMOUSS** permet :

- D'augmenter la vitesse de décrochage des mousses et lichens.
- D'avoir une action complémentaire détergente.

L'application reste la même que le produit de traitement avec ou sans **SPEED DEMOUSS**.

En cas de nettoyage à haute pression, laisser agir 48 à 72 heures





la marque  
du bâtiment



291 – Ed. 15/02/2016  
Page 3 sur 3

# D.U.C.

## DEMOUSSANT ULTRA CONCENTRE



### Application :

- Matériels d'application** : Brosse, Balai-brosse, Pulvérisateur, Airless, Motopompe
- Dilution** : 0.5L de **SPEED DEMOUSS** + 4.5L d'eau + 1 dose de **D.U.C.**  
: Toujours diluer **SPEED DEMOUSS** dans l'eau avant incorporation de **D.U.C.**
- Consommation** : 4 à 6m<sup>2</sup> / L de solution diluée
- Nettoyage du matériel** : Eau (ne pas laisser sécher)

## 5. CARACTERISTIQUES

- Aspect** : Liquide visqueux
- Masse volumique** : 1.02 ±0.05 g.cm<sup>-3</sup>
- pH** : 7.0 ±0.05
- Conservation** : 18 mois en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

## 6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).
- Entreposer à l'abri du gel.
- Ne doit pas être rejeté dans un étang ou un ruisseau.
- Protéger les supports ne devant pas être traités.
- Produit biocide : TP10 Substance active biocide : Chlorure d'alkylbenzylidiméthyl ammonium, CAS : 63449-41-2, 400.00g/L, Chlorure didécylidiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 128.00g/L.

**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire les étiquettes, les informations concernant le produit et la fiche de données de sécurité.**

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.**

**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

